



Avenues Alexis Pessot, Gallieni et Godefroy Cavaignac à Saint-Maur-des-Fossés



À partir du 20 juin 2022 jusqu'au 19 janvier 2023



Les entreprises de travaux, **DARRAS** et **JOUANIN / EIFFAGE** se tiennent à votre disposition à l'adresse mail [darras@darras.fayat.com](mailto:darras@darras.fayat.com) pour tout complément d'information.



Retrouvez la localisation précise du chantier sur :

[www.sedif.com/travaux.aspx](http://www.sedif.com/travaux.aspx)

Afin de réduire le risque de fuite du réseau d'eau potable, le Syndicat des Eaux d'Ile-de-France renouvelle la canalisation située dans votre rue, pour un coût de 4 860 720 euros TTC.

## LE CHANTIER

Une canalisation a récemment subi des fuites et doit être remplacée sur le boulevard Maurice Berteaux, les avenues Alexis Pessot, Gallieni et Godefroy Cavaignac et la Rue de la Varenne sur une longueur de 980 mètres. La base vie, sera située sur le parking de la rue d'Alsace Lorraine, sur des places de stationnement.

## LES CIRCULATIONS

- Avenues Alexis Pessot, Gallieni et Godefroy Cavaignac : Les circulations piétonnes et les accès aux habitations seront maintenus et sécurisés. Des déviations piétonnes seront mises en place sur les côtés opposés aux travaux. La circulation sera barrée à l'avancement pendant toute la durée du chantier, les accès des riverains seront rétablis le matin et le soir ainsi que les week end. Pour un accès en journée, les riverains devront se faire connaître auprès du chef de chantier ([darras@darras.fayat.com](mailto:darras@darras.fayat.com)).
- Un balisage adapté sera mis en place à l'avancement du chantier.

## LES DÉVIATIONS

Lorsque les avenues Alexis Pessot, Gallieni et Godefroy Cavaignac seront barrées, une déviation sera mise en place. Cette déviation vous sera communiquée une semaine avant le début du chantier.

## LE STATIONNEMENT

Le stationnement des véhicules sera interdit sur l'ensemble de l'emprise des travaux délimité par un balisage règlementaire des deux côtés des voies concernées.

## PAS D'INTERRUPTION PROLONGÉE DU SERVICE

- La continuité de l'alimentation en eau potable sera assurée en dehors de quelques interventions ponctuelles.
- Des arrêts d'eau, pour le raccordement de la nouvelle conduite sur les conduites existantes de part et d'autre de la rue, ne dépasseront pas 4 heures.
- Une brève coupure d'eau est prévue pour chaque abonné, lors de la reconnexion des branchements au réseau neuf.
- Les riverains seront prévenus 48h avant tout arrêt d'eau par un courrier dans leur boîte aux lettres.

---

## Le SEDIF, service public de l'eau du XXIe siècle

Créé en 1923, le Syndicat des Eaux d'Ile-de-France produit, distribue, surveille l'eau potable dans 135 communes de la région parisienne, soit plus de 4 millions de consommateurs.

Le SEDIF est le plus grand service public d'eau en France et l'un des tout premiers en Europe.

Il est propriétaire de toutes les installations de production et de distribution (usines, réservoirs, canalisations etc.), fixe le prix de l'eau, définit le programme d'investissements et en assume la réalisation.

A l'écoute permanente de ses usagers, le SEDIF anticipe leurs attentes grâce à ses innovations techniques, construisant ainsi le service public de l'eau de demain.

---



[www.sedif.com/travaux.aspx](http://www.sedif.com/travaux.aspx)

---